

Identification		Numéro de dossier : 1167350001
Unité administrative responsable	Service de l'environnement , Direction , Division de la planification et du suivi environnemental	
Niveau décisionnel proposé	Conseil municipal	
Charte montréalaise des droits et responsabilités	Art. 24 i) encourager la mise en œuvre du développement durable en tenant compte de l'évolution des connaissances et des pratiques dans ce domaine	
Projet	-	
Objet	Prendre connaissance de la position du comité exécutif sur les recommandations du Rapport de consultation publique de l'OCPM sur la réduction de la dépendance de Montréal aux énergies fossiles.	

Contenu

Contexte

Le 6 mars 2015, un projet de pétition a été déposé au bureau du greffier aux fins de demander une consultation publique sur l'objet libellé comme suit : «Quelles initiatives concrètes, ambitieuses et réalisables les dirigeants de la Ville de Montréal sont-ils prêts à mettre en oeuvre afin de réduire notre dépendance aux énergies fossiles en virant vers des énergies propres, améliorant ainsi la santé et le bien-être des Montréalais présents et futurs et devenant ainsi un modèle municipal à l'échelle internationale?».

Après avoir analysé le projet de pétition, le greffier a transmis, le 20 mars 2015, une lettre confirmant la recevabilité du projet de pétition à la personne contact désignée et en a avisé le comité exécutif le 15 avril 2015. Ce dernier a résolu que l'OCPM serait mandatée pour tenir cette consultation publique sans la nécessité de rassembler les 15 000 signatures tel que prévu par la procédure du droit d'initiative (CE15 0704).

Cette consultation permet d'atteindre plusieurs objectifs dont :

- informer et sensibiliser les citoyens sur l'état de la situation en matière de consommation d'énergie fossile, incluant les secteurs émettant le plus de gaz à effet de serre (GES) qui devraient être abordés en priorité dans le cadre de la consultation;
- faire connaître les mesures de réduction de GES initiées par la Ville de Montréal;
- identifier de nouvelles pistes de solutions pour lutter contre les changements climatiques dans le contexte montréalais.

La première partie de la consultation a été lancée le 29 octobre 2015. Cette première partie consistait à recueillir les idées des citoyens par une consultation en ligne sur le site vertMtl.org et lors d'activités contributives auto-organisées, activités pour lesquelles l'OCPM fournissait une trousse « prêt-à-consulter ». Vingt et une activités rassemblant 319 participants ont été organisées (en date du 21 novembre) par des groupes très diversifiés. La consultation en ligne permettait de proposer des défis et des solutions sur cinq thèmes différents, de voter pour ou contre ces propositions, d'argumenter sur ces propositions, de

les partager sur les réseaux sociaux et de fournir des sources pour les appuyer. Elle a permis à 500 contributeurs d'effectuer 3 500 interventions en trois semaines.

Le 27 novembre, l'OCPM a publié la *Synthèse de la contribution citoyenne de la phase 1 de la consultation publique sur la réduction de la dépendance aux énergies fossiles* pour la remettre au Maire de Montréal avant son départ pour la Conférence de Paris sur les changements climatiques (COP21).

La deuxième partie de la consultation a été lancée lors de la soirée de reprise le 1^{er} février 2016. Cette seconde partie consistait en un marathon créatif, ainsi qu'en une consultation publique traditionnelle avec dépôt de mémoires et présentations orales d'opinions. Six activités ont été organisées dans le cadre du marathon créatif et une soixantaine de personnes se sont engagées jusqu'à la fin du processus pour développer 18 projets, dont 12 d'entre eux ont été présentés lors du vernissage le 20 mars 2016. L'Office a également tenu sept séances d'audition des opinions. 85 mémoires et 7 présentations sans dépôt de mémoires ont été présentés à la commission.

Le rapport de la commission a été présenté le 15 juin 2016.

Le présent sommaire vise donc à répondre aux recommandations de l'OCPM sur la réduction de la dépendance aux énergies fossiles.

La Ville de Montréal a depuis adopté, révisé et actualisé plusieurs plans et stratégies touchant de près ou de loin à la réduction de la dépendance aux énergies fossiles (Stratégie d'électrification des transports, Plan de développement durable - Montréal Durable 2016-2020, Politique verte du matériel roulant 2016-2020). Pour d'autres, un suivi à court terme est prévu, comme le Plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise 2013-2020.

Décision(s) antérieure(s)

CE15 1287 - 30 juin 2015 - mandater l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour tenir une consultation publique en 2015 sur les initiatives concrètes, ambitieuses et réalisables que la Ville de Montréal pourrait mettre en oeuvre afin de réduire notre dépendance aux énergies fossiles.

CE15 0704 - 15 avril 2015 - prendre acte de la réponse transmise par le greffier de la Ville, le 20 mars 2015, sur la recevabilité d'un projet de pétition et mandater le Service de l'environnement pour préparer un dossier décisionnel visant à ce que le comité exécutif puisse officiellement mandater l'Office de consultation publique de Montréal pour tenir une consultation sur ce sujet.

Description

Le rapport contient 15 recommandations. Afin de répondre au mandat, la commission a tenté d'identifier les grands domaines d'activité propices à une réduction significative des énergies fossiles, de dégager des perspectives porteuses et des initiatives concrètes à insérer dans les politiques de la Ville ou en cohérence avec ses responsabilités et, finalement, de mettre en lumière les efforts que les citoyens eux-mêmes sont prêts à consentir pour favoriser l'atteinte d'objectifs ambitieux en la matière et la façon dont la Ville pourrait soutenir cette volonté.

Pour réaliser une véritable transition énergétique, la commission conclut que quatre thématiques doivent s'ériger en principes dans toutes les actions et politiques de la Ville :

- La Ville doit se doter de mesures et d'indicateurs performants pour suivre les progrès de ses plans et politiques, ainsi que se donner une obligation de rendre des comptes à la population de façon périodique pour développer une culture du succès;
- La Ville doit favoriser en priorité les actions qui permettent de changer le paradigme du tout-à-l'auto et d'aménager une ville moins dépendante des énergies fossiles;
- La Ville doit développer des mécanismes et exercer un leadership fort afin de permettre de financer la transition énergétique;
- La Ville doit devenir exemplaire dans ses pratiques et sa propre gestion afin de devenir un modèle pour les Montréalais et ses partenaires, d'imprimer le mouvement et d'appuyer la mobilisation de la collectivité dans tous les domaines où la réduction de la consommation des énergies fossiles est possible.

Ce sommaire présente donc la position du comité exécutif aux recommandations de l'Office de consultation publique de Montréal sur la réduction de la dépendance de Montréal aux énergies fossiles (voir tableau Positions du comité exécutif sur les recommandations du rapport de l'OCPM sur la réduction de la dépendance aux énergies fossiles).

Justification

Le rapport de la commission fait état de 15 recommandations et confirme que la réduction de la dépendance aux énergies fossiles est une préoccupation. Elles sont représentatives des grandes sources d'émissions de gaz à effet de serre et viennent rejoindre les pistes d'actions énoncées dans d'autres consultations, politiques ou plans de la Ville. Ceci démontre une concordance des orientations de la ville de Montréal avec les recommandations visant la réduction de la dépendance aux énergies fossiles.

La consultation publique a démontré que la réduction de la dépendance aux énergies fossiles s'insère dans une action plus vaste qui touche la réduction des gaz à effet de serre (GES) et la lutte aux changements climatiques. Une mine de renseignements et de références ont été rassemblés. De plus, le processus de consultation constitue un succès en soi, puisque l'OCPM a introduit des moyens novateurs pour aller chercher l'apport des citoyens en élaborant une plateforme collaborative où les gens pouvaient directement s'exprimer et en appelant la communauté d'innovation (start-up) à participer à la démarche à travers le marathon créatif (hackathon).

Aspect(s) financier(s)

Aucun

Développement durable

Le mandat de l'OCPM s'inscrit directement en lien avec le 1^{er} défi du troisième plan de développement durable (Montréal Durable 2016-2020), soit Montréal, Sobre en carbone. Cette consultation publique portait, entre autres, sur deux des priorités de ce plan, dont la réduction des émissions de GES et la dépendance aux énergies fossiles.

Impact(s) majeur(s)

Aucun

Opération(s) de communication

Aucune opération de communication en accord avec le Service des communications.

Calendrier et étape(s) subséquente(s)

- Aucun

Conformité aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

Validation

Intervenant et Sens de l'intervention

Autre intervenant et Sens de l'intervention

<p>Parties prenantes</p> <p>Gilles DUFORT Philippe SAINT-VIL André CAZELAIS Daniel HODDER Danielle LUSSIER Jean J THERRIEN Marie-Pierre ROUETTE Monique TESSIER Luc DENIS Benoit CHAMPAGNE</p>	<p>Services</p> <p>Service de la mise en valeur du territoire Service du matériel roulant et des ateliers Service de la gestion et de la planification immobilière Service des grands parcs_verdissement et du Mont-Royal Direction générale Direction générale Direction générale Service de la mise en valeur du territoire Service de la diversité sociale et des sports Service des infrastructures_voirie et transports</p>
--	--

Lecture :

Marie-Pierre ROUETTE, 28 novembre 2016
Danielle LUSSIER, 25 novembre 2016
Philippe SAINT-VIL, 25 novembre 2016

<p>Responsable du dossier</p> <p>Sébastien WAGNER Ingenieur – chef d'équipe – Changements climatiques et projets spéciaux Tél. : 514 280-8668 Télécop. :</p>	<p>Endossé par:</p> <p>Marieke CLOUTIER Chef de division Planification et suivi environnemental Tél. : 514-872-6508 Télécop. : Date d'endossement : 2016-11-25 15:40:36</p>
--	--

<p>Approbation du Directeur de direction</p> <p>Tél. : Approuvé le :</p>	<p>Approbation du Directeur de service</p> <p>Pierre GRAVEL Chef de division planification et operations (gest mat residuelles) Tél. : 514 872-4404 Approuvé le : 2017-03-02 15:58</p>
--	---

Numéro de dossier :1167350001